

SERMON DU VENDREDI

DATE: 06.03.2026

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ
وَأَقِيمُوا الصَّلَاةَ وَآتُوا الزَّكَاةَ وَارْكَعُوا مَعَ الرَّاكِعِينَ
وَقَالَ رَسُولُ اللَّهِ صَلَّى اللَّهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ:
صَلَاةُ الْجَمَاعَةِ تَفْضُلُ صَلَاةِ الْفَذِّ بِسَبْعٍ وَعِشْرِينَ
دَرَجَةً

LA CONSCIENCE DE LA COMMUNAUTÉ

Chers Musulmans !

Dans le verset que j'ai récité, Allah ﷻ dit : **“Accomplissez la prière, acquittez la zakat et inclinez-vous avec ceux qui s'inclinent.”**¹ Dans le hadith que j'ai lu, le Prophète ﷺ a dit : **“La prière accomplie en communauté est vingt-sept fois plus méritoire que la prière accomplie seul.”**²

Chers Croyants !

La prière est un acte d'adoration sacré rendu obligatoire pour tout musulman ayant atteint l'âge de la puberté, sans distinction entre homme et femme, jeune ou âgé. Elle est la manifestation la plus claire de la foi et le signe le plus évident de l'identité musulmane. La prière est l'ascension spirituelle du croyant ; c'est une rencontre bénie où le serviteur est au plus près de son Créateur et trouve la sérénité. En effet, au Jour du Jugement, la première adoration sur laquelle le serviteur sera interrogé sera la prière. La prière accomplie en communauté à la mosquée fait partie des pratiques recommandées par le Prophète ﷺ et elle renforce l'unité et la fraternité entre les croyants. Les mosquées sont les lieux les plus aimés d'Allah ﷻ sur la terre. Ces nobles lieux de culte, où nous nous tenons en rangs devant notre Rabb, où nous levons les mains pour L'invoquer et où nous unissons nos cœurs, sont des lieux bénis où l'adoration s'exprime de la plus belle manière.

Chers Croyants !

La prière accomplie en communauté est l'une des plus belles sources de recueillement et de sérénité. Dans la communauté se trouvent la miséricorde et la bénédiction. Lorsque les croyants se tiennent côte à côte, tournés vers une même qibla, les cœurs s'unissent et les âmes trouvent la paix. Lorsqu'une personne accomplit la prière seule, elle peut être davantage exposée aux suggestions de l'ego

et de Satan ; il arrive parfois qu'elle néglige certaines prières surrogatoires ou qu'elle quitte son tapis de prière avant d'avoir terminé les glorifications et les invocations. La communauté, au contraire, aide à accomplir l'adoration avec plus de conscience, plus d'attention et plus de constance. C'est pourquoi le Prophète ﷺ a encouragé la prière en communauté en disant : **“Lorsqu'une personne sort de sa maison avec l'intention de se rendre à la mosquée, pour chaque pas qu'elle fait une bonne action lui est inscrite, et pour l'autre un péché lui est effacé.”**³

Chers Frères !

La mosquée possède également ses propres règles de bienséance. Celui qui entre dans la mosquée doit cesser les conversations et s'occuper par le rappel d'Allah ﷻ, sans déranger personne. L'appel à la prière doit être écouté avec respect ; les paroles du muezzin doivent être répétées et l'invocation après l'adhan doit être récitée. Les sermons du vendredi et des fêtes doivent être écoutés dans le silence. Lorsque l'iqama est prononcée, il convient de prendre place immédiatement dans les rangs ; ceux-ci doivent être droits et sans espace, en commençant derrière l'imam. En venant à la mosquée, il faut veiller à être propre et à porter une bonne odeur, en évitant tout ce qui pourrait déranger les autres.

Chers Croyants !

Après la prière, nous devons également quitter la mosquée avec le même respect et la même dignité, et toujours connaître la valeur de ces lieux bénis. N'oublions pas que les mosquées sont la maison d'Allah ﷻ et un héritage que nos aînés nous ont confié. Une mosquée privée de sa communauté devient triste, voire abandonnée. Avec cette conscience, efforçons-nous d'accomplir nos prières quotidiennes à la mosquée ; remplissons particulièrement les rangs lors des prières de tarawih. Profitons de la miséricorde et de la bénédiction de la communauté et ne nous privons pas de la récompense de la prière en commun. Je termine mon sermon par cette parole du Prophète ﷺ : **“Quiconque se rend à la mosquée matin et soir, Allah lui prépare à chaque fois une demeure au Paradis.”**⁴

¹ Bakara Suresi / 43. Ayet

² Buhârî, Ezân, 30

³ Nesâî, Mesâcid, 14

⁴ Müslim, Mesâcid, 285